



Le Bulletin

INFOS COTE D'OR

Mars 2000

Numéro 22

Dans ce numéro

- 1 SAUTTER à terre.
- 2 Vos représentants CGT.
- 3 CAP mutations du 28 février 2000.
- 4 Bulletin d'adhésion.

SAUTTER A TERRE !

Merci et bravo

Après un conflit très dur, les Ministres SAUTTER et PARLY ont renoncé à leur réforme technocratique.

C'est grâce à la **détermination de l'ensemble des personnels** que le Gouvernement a plié.

La **formidable solidarité des agents des 4 départements de Bourgogne** a permis un blocage efficace et responsable du D.I. de Dijon.

Le résultat est là : la réforme centralisatrice de SAUTTER est aujourd'hui abandonnée.

Ce ne fut pourtant pas facile.

Il nous a fallu, en Côte d'Or, faire face à la passivité, et parfois même à l'hostilité de certains responsables syndicaux du département. Fort heureusement, les responsables syndicaux des autres départements de la Bourgogne soutinrent et participèrent dès le début au blocage du D.I. de Dijon, apportant ainsi un renfort décisif.

C'est pourquoi nous tenons à remercier toutes celles et tous ceux qui ont cru à notre action et qui se sont investis totalement dans la lutte pour une véritable modernisation du Ministère.

Cependant, **la mobilisation doit se maintenir pour imposer de réelles négociations sur :**

- un état des lieux de nos missions épargne, recouvrement, secteur local et dépense publique ;
- la mise en œuvre immédiate de la RTT ;
- la reconnaissance et la revalorisation des qualifications ;
- la transparence, la mutualisation des régimes indemnitaires et leur prise en compte pour la retraite ;
- le paiement intégral des jours de grève.

Tous ensemble nous avons fait reculer le Gouvernement, tous ensemble nous devons imposer demain une modernisation du service public sur une autre logique que la logique financière.

CONTACTS

Vos élus CGT en CAP :

Agents de recouvrement : PETEY Marie-Claude (TG Epargne-gestion) et PY olivier (T. HLM).

Agents de recouvrement principal : LOMBARD Sylvie (TG Suppléance) et SEIGNEZ Sylvaine (T. Chenôve).

Contrôleurs : BREGAND Jacqueline (T. Vitteaux) et ROMERU Claudette (T. Chenôve).

Inspecteurs : ANGLADE Pierre (TG C.M.I.B.) et GOMEZ Jean-Claude (T. Fontaine Française).

Vos représentants CGT en CTPL :

ANGLADE Pierre (TG C.M.I.B. 03-80-59-26-66).

GOMEZ Jean-Claude (T. Fontaine Française 03-80-75-82-31).

Vos représentants CGT au Comité Hygiène et Sécurité :

RIVIERE Eliane (T. Dijon Nord 03-80-73-16-47).

CAP de MUTATIONS du 28 février 2000

En pleine tempête SAUTTER, le TPG a convoqué la CAP des cadres B et C pour la présentation des mutations au 1^{er} avril 2000. Les élus de la CGT se sont interrogés sur l'opportunité de siéger à cette CAP. S'agissant de l'intérêt des personnels, les élus CGT ont donc décidé de participer à cette CAP.

La Direction locale a donc proposé le mouvement de mutations suivant pour lequel la CGT s'est abstenue en raison du peu de satisfaction donnée aux personnels souhaitant changer d'affectation. La Direction a laissé entendre qu'elle anticipait les futures restructurations en matière d'impôts.

LES MOUVEMENTS DE PERSONNELS AU 1^{ER} AVRIL 2000 :

- Mme GODON à TG Pensions (ex-TG. Liaison Traitement),
- Mlle GROUSSOT à TG Dépenses (ex-T. Dijon Sud),
- M. BERGERET à T. Dijon Sud,
- Mlle SUDRIE à TG Epargne Gestion,
- Mme LAGUERRE à T. Auxonne (ex-T. Dijon Municipale),
- Mlle BENOIT à T. Dijon Opac Opdhlms,
- Mme VOIREL à T. Dijon Opac Opdhlms,
- Mme THOREMBEY à T. Dijon Sud,
- Mlle TALFUMIERE à T. Montbard,
- M. PERE à T. Saulieu (emploi commun avec T. Liernais),
- M. BERNARD à T. Venarey les Laumes (emploi commun avec T. Baigneux),
- M. SOLLIEC à T. Dijon Opac Opdhlms,
- M. COING à TG Liaison Recouvrement,

En outre, le TPG a annoncé l'arrivée de 2 cadres C (1^{ère} affectation) au 1^{er} avril 2000 : un à la Trésorerie Dijon Municipale et un à la TG Comptabilité. Parallèlement 6 nouveaux lauréats du concours d'AR arriveront en Côte d'Or le 1^{er} juin 2000.

Au D.I., les 2 vacances de programmeurs seront comblées par l'arrivée de M. DELERY et par Mme GUILLEMARD (reçue à l'examen en 1999). Mme MAGNIEN, suite à la transformation d'un emploi de pupitreur B en programmeur, est affectée sur ce poste de programmeur.

Le prochain mouvement aura lieu au 1^{er} septembre 2000. Aussi, afin de veiller au respect de vos droits, nous vous invitons à transmettre à votre élu de la CGT une copie de votre demande de mutation.

BULLETIN D'ADHESION

(à retourner à l'un des représentants CGT de Côte d'Or)

NOM et PRENOM :

AFFECTATION :

GRADE : **ECHELON :**